

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/09/2024 - 13492 - 2014 B 00153 - 800 231 235 - GESTION'AIRE

Désignation de l'entreprise : SASU GESTION 'AIRE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 3 RUE CARDINAL ALEMAN

01100 ARBENT

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 8 0 0 2 3 1 2 3 5 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 2 4	N-1 13 10 3 2 0 2 3
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 703	659
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	22 435	5 519
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	750	750
TOTAL (II)		BJ	BK	28 138	6 928
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	117 692	84 901
	Autres créances (3)	BZ	CA	14 183	4 666
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	449 416	405 672
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 832	1 451
	TOTAL (III)	CJ	CK	584 123	496 689
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	619 190	591 052
			IB	28 138	507 488
			IC	750	
			ID		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

CONFORME À L'ORIGINAL
COPIE CERTIFIÉE

Désignation de l'entreprise : SASU GESTION 'AIRE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	371 589	323 987
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 932	47 602
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	423 022	377 089
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	247	222
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 511	1 139
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 190	8 150
	Dettes fiscales et sociales	DY	149 669	101 484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	413	19 404
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	168 030	130 399
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	591 052	507 488
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 030	130 399
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

COMPTON LA EMPOURCO
COPIES CERTIFICATES
1/

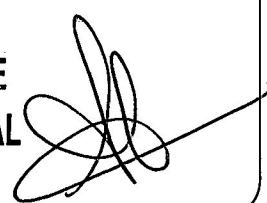
1/

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**



NA = Non Applicable NS = Non significative

CONFORME À L'ORIGINAL
COPIE CERTIFIÉE

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

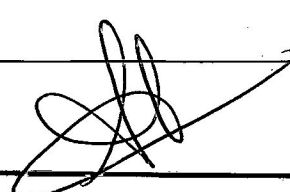
Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**



CONFORME À L'ORIGINAL
COPIE CERTIFIÉE

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	500			500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 268
Total	10 268

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

CONFORME À L'ORIGINAL
COPIE CERTIFIÉE

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 749
Dettes fiscales et sociales	62 542
Total	66 538

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	
- FNP EDF ARBRESLE	319
- FNP EDF OYONNAX	84
- FNP CAPIDEX	624
- FNP EDF BESANCON	2 722
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY	
- PROV CP	784
- PROV CP	6 587
- PROV CP	2 486
- PROV CP	1 913
- PROV CP	3 757
- PROV CP	6 484
- PROV CP	839
- PROV CP	2 051
- PROV CP	1 761
- PROV CP	2 660
- PROV CP	1 711
- PROV CP	1 711
- PROV CP	65
- PROV CP	1 288
- PROV CP	674
PERSONNEL CHARGES A PAYER	
- PRIME BILAN PPA	5 350
- PRIME BILAN ROMEO	10 000
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PA	
- PROV CHARGES S/CP	270
- PROV CHARGES S/CP	308
- PROV CHARGES S/CP	382
- PROV CHARGES S/CP	343
- PROV CHARGES S/CP	508
- PROV CHARGES S/CP	1 026
- PROV CHARGES S/CP	2 311
- PROV CHARGES S/CP	113
- PROV CHARGES S/CP	270
- PROV CHARGES S/CP	401
- PROV CHARGES S/CP	193
- PROV CHARGES S/CP	193
- PROV CHARGES S/CP	7
- PROV CHARGES S/CP	227
- PROV CHARGES S/CP	121
CHARGES SOCIALES - CHARGES À P	
- CHARGES S/PRIME ROMEO	4 500

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**

CONFORME À L'ORIGINAL
COPIE CERTIFIÉE

ANNEXE

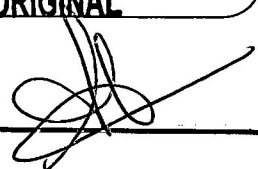
Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	
- PROV CFE	92
- PROV TVS	481
- PROV CVAE 2023	67
INTERETS COURUS	
- COMMISSIONS	247
FC + TA	609
Total	66 538

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 832
Total	2 832

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**



CONFORME À L'ORIGINAL
COPIE CERTIFIÉE

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU GESTION'AIRE

pour l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

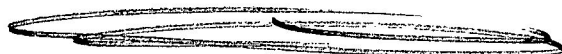
Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	591 051.79 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	696 667.22 Euros
- Résultat net comptable,	45 932.27 Euros

Fait à BELLIGNAT
Le 10/07/2024

ERIC LEJOSNE
Expert Comptable



GESTION 'AIRE

Société par Actions Simplifiée à associé unique

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 3, Rue Cardinal Aleman

01100 ARBENT

800 231 235 RCS BOURG EN BRESSE

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 AOUT 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de l'exercice clos le **31 mars 2024**, s'élevant à **45 932.27 euros** sur le compte :

- AUTRES RESERVES pour **45 932.27 euros**

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis les trois derniers exercices.

